



## **Samedi 14 décembre 2019 – course pédestre «2020 run» dans le centre ville**

**La course pédestre «2020 run» se déroulera le 14 décembre 2019, au cœur de Lausanne. Quelques restrictions de circulation et de parcage seront instaurées au centre ville afin de garantir que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions.**

Le parcours élite empruntera le cheminement suivant : pl. du Château, rue Cité-Devant, pl. de la Cathédrale, rue Curtat, av. Menthon, rue Cité-Derrière, pl. du Château.

Le grand parcours débutera également sur la pl. du Château, puis continuera sur la rue Cité-Devant, pl. de la Cathédrale, rue Curtat, rue de la Mercerie, pl. de la Palud, rue de la Madeleine, pl. de la Riponne, rue Haldimand, rue Pichard, rue du Grand St-Jean, rue de la Louve, pl. de la Palud, rue du Pont, rue St-François, rue de Bourg, rue Caroline, pont Bessières, rue Curtat, av. Menthon, rue Cité-Derrière, arrivée sur la pl. du Château.

Samedi 14 décembre, dès 12h, la circulation sera interdite sur les rues de la Barre, Cité-Devant, Cité-Derrière, de l'Académie, Curtat, ainsi que sur l'avenue Menthon et les places du Château et de la Cathédrale. A partir de 19h, il en sera de même sur la rue Pierre Viret et la voie descendante sur la partie inférieure de la rue Caroline. En ce qui concerne la rue Centrale, le trafic sera prohibé dès 19h15 entre la place de l'Europe et le giratoire situé sous le pont Bessières. Des restrictions de parcage seront instaurées dans le secteur, notamment sur la place du Château, y compris le parc deux-roues, mais tous les parkings du centre ville seront accessibles.

La circulation sera rétablie au terme de la course, le 14 décembre vers 23h.

Le Corps de police

### **Renseignements médias**

- Cap Jean-Philippe Pittet, responsable de la communication, tél +41 21 315 33 55

Lausanne, le 10 décembre 2019